

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2019**

Délibération
n° 2019.12.449

**Schema Local de
l'Enseignement
Supérieur de la
Recherche et de
l'Innovation**

LE DIX NEUF DECEMBRE DEUX MILLE DIX NEUF à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **13 décembre 2019**

Secrétaire de séance : Annette FEUILLADE-MASSON

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Denis DOLIMONT, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Gilles CHAGNAUD

Ont donné pouvoir :

Anne-Sophie BIDOIRE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Patrick BOURGOIN à Laïd BOUAZZA, José BOUTTEMY à André BONICHON, Gérard BRUNETEAU à Anne-Marie BERNAZEAU, Monique CHIRON à Jean-Luc MARTIAL, Jean-Claude COURARI à Denis DOLIMONT, Bernard DEVAUTOUR à Jean-Jacques FOURNIE, Gérard DEZIER à Bertrand MAGNANON, Guy ETIENNE à Thierry MOTEAU, Jeanne FILLOUX à Fabienne GODICHAUD, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Joël GUITTON à François ELIE, Elisabeth LASBUGUES à Véronique ARLOT, Annie MARC à Jean-Luc VALANTIN, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Bernard RIVALLEAU à Roland VEAUX, Vincent YOU à Xavier BONNEFONT

Suppléant(s) :

Gilbert CAMPO par Gilles CHAGNAUD

Excusé(s) :

Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Catherine DEBOEVERE, Jacques DUBREUIL, Michel GERMANEAU, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Pascal MONIER, François NEBOUT, Jean-Philippe POUSSET, Eric SAVIN, Alain THOMAS, Philippe VERGNAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2019

**DELIBERATION
N° 2019.12.449**

INNOVATION - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR -
RECHERCHE

Rapporteur : **Monsieur FOURNIE**

SCHEMA LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Avec 5 700 étudiants sur son territoire, la Charente se positionne comme un des principaux Pôle d'Enseignement Supérieur - hors site universitaire de plein exercice - de la Nouvelle Aquitaine. Les principaux cursus poursuivis par les étudiants sont dans les domaines de l'Image (1 200 étudiants), des sciences de l'ingénieur et des services à l'industrie (1 000 étudiants dont 780 rattachés à la Mécatronique), de la santé (plus de 650 étudiants), du Droit (275 étudiants), du packaging-spiritueux (plus de 250 étudiants), des Sciences du sport (275 étudiants), du commerce, des transports, du bâtiment, etc.

Le développement de l'enseignement supérieur est déterminant pour accompagner la mutation économique et l'attractivité du territoire qui bénéficie de nombreux atouts sur lesquels il est nécessaire de capitaliser.

Dans la continuité de leur contribution au Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur Recherche et Innovation (SRESRI) qui a été adopté par la Commission Permanente Régionale le 26 mars 2018, GrandAngoulême, Grand Cognac et le département de la Charente ont jugé indispensable d'élaborer un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI) à l'échelle du territoire. Ce schéma local est une déclinaison du Schéma régional.

En outre, ce schéma ne fixe pas le seul cadre d'intervention de GrandAngoulême. Il donne un cadre territorial où les parties prenantes sont nombreuses. C'est pour cela que le choix a été fait de s'appuyer sur une large concertation avec l'ensemble des acteurs locaux et régionaux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation : établissements d'enseignement, acteurs de la vie étudiante, étudiant.e.s, institutionnels, clusters, etc.

Ce schéma a pour objectif de fixer un cadre stratégique et de permettre à l'ensemble des acteurs locaux fédérés autour de ce projet de porter d'une seule voix les 4 ambitions du territoire en matière d'ESRI :

- Consolider, structurer et développer une offre de formation attractive favorisant l'accès à l'enseignement supérieur pour tous et répondant aux besoins des filières économiques stratégiques du territoire,
- Initier et accompagner les dynamiques en matière de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat en s'appuyant sur l'offre de services de la Technopole Eurekatech,
- Renforcer les facteurs de rayonnement et d'attractivité du territoire,
- Intensifier la vie étudiante en répondant aux besoins des étudiants dans tous les domaines (logement, transport, restauration, culture, loisirs, sport, etc.)

Le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI) se structure autour de 7 axes stratégiques et de sous-actions :

Axe 1 : Consolider, structurer et développer une offre de proximité en matière d'enseignement supérieur

- Construire une offre d'enseignement supérieur de type campus connecté
- Qualifier de manière pérenne les besoins de la Charente en matière de formation
- Déployer un Appel à Manifestation d'Intérêt relatif au développement de l'offre de formation en réponse aux besoins locaux identifiés

Axe 2 : Construire des pôles d'excellence formation-recherche-innovation attractifs

- Mener un travail d'intelligence territoriale sur les filières stratégiques
- Déployer des outils de valorisation de ces filières

Axe 3 : Améliorer les conditions d'étude et de vie des étudiants

- Permettre à l'ensemble des étudiants charentais d'accéder à l'offre culturelle et sportive en développant des partenariats entre acteurs
- Renforcer la visibilité et la promotion des actions en optimisant les circuits et outils de diffusion de l'information
- Répondre à certains besoins spécifiques des étudiants
 - o Développer une offre « santé-social » facilement accessible aux étudiants
 - o Implanter un équipement de type « Maison des Etudiants »
 - o Pérenniser les dispositifs d'écoute des étudiants (enquête internet et atelier)
 - o Développer une charte du logement étudiant en parc locatif (inscrit au PLH 2020-2027)

Axe 4 : Structurer des campus visibles et attractifs

- Valoriser l'identité des campus en déployant une communication axée sur les marqueurs des campus
- Anticiper l'évolution potentielle des effectifs
 - o Partager les trajectoires de développement des établissements
 - o Anticiper et préparer les programmes pluriannuels
 - o Assurer une veille et une ingénierie sur les dispositifs compétitifs

Axe 5 : Faire de la Charente une terre d'entrepreneuriat étudiant

- Initier et accompagner les dynamiques entrepreneuriales étudiantes
 - o Valoriser les dispositifs existants auprès des étudiants
 - o Coordonner les actions des acteurs

Axe 6 : Développer l'action de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI) en Charente

- Renforcer la captation des financements extérieurs
 - o Mettre en réseau les acteurs pour initier les synergies et complémentarités dans les actions
 - o Promouvoir les dispositifs de financement existants auprès des acteurs charentais de la CSTI
 - o Accroître la participation des acteurs charentais à l'Appel à Projets CSTI de la Région
- Eclairer les enjeux économiques et sociaux de la Charente
 - o Définir des thématiques stratégiques prioritaires en lien avec les spécificités de la Charente
 - o Coordonner des initiatives et développer un cadre d'intervention avec les centres de CSTI

Axe 7 : Renforcer le rayonnement et l'attractivité de la Charente

- Déployer une stratégie de marketing territoriale en matière d'ESRI
 - o Définir une identité commune en fédérant l'ensemble des acteurs
 - o Identifier des couples « cibles prioritaires / atouts à valoriser »
 - o Déployer des outils de promotion

Par ailleurs, la gouvernance est au centre de la feuille de route et une des clés de réussite. Ainsi, afin de faire vivre ce schéma, il est proposé le mode de pilotage suivant :

- La présence des trois collectivités au sein de chaque instance de gouvernance afin de partager les trajectoires de développement des acteurs
- Un comité technique pour dresser un bilan des actions et formuler les propositions et termes d'évolution de la stratégie

- Un comité stratégique pour réviser la stratégie et fixer les priorités de l'année à venir
- 1 à 2 conférences territoriales de l'enseignement supérieur.

Enfin, concernant la mise en œuvre opérationnelle du schéma, il est proposé :

- que ce soit les chargés de missions des collectivités qui assurent la coordination d'ensemble,
- d'identifier un chef de file (animateur) par action du SLESRI et le cas échéant la mise en place de groupes de travail ad-hoc.

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 10 décembre 2019,

Je vous propose :

D'APPROUVER le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur de la recherche et de l'Innovation (SLESRI).

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer le dit Schéma.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 20 décembre 2019	<u>Affiché le :</u> 20 décembre 2019



CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

Projet de Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

29/11/2019

PROJET

Table des matières

1. L'élaboration du Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	2
1.1 Une démarche portée par trois collectivités de la Charente	2
1.2 Une méthode fondée sur la concertation	3
2. Orientations du SLESRI	5
2.1 Consolider, structurer et développer une offre de proximité en matière d'enseignement supérieur	5
2.2 Construire des pôles d'excellence formation-recherche-innovation attractifs	6
2.3 Améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants de la Charente	8
2.4 Faire de la Charente une terre d'entrepreneuriat étudiant	9
2.5 Développer l'action de CSTI en Charente	9
2.6 Structurer des campus visibles et attractifs	10
2.7 Renforcer le rayonnement et l'attractivité de la Charente	10
2.8 Formaliser les principes d'un pilotage coordonné de la stratégie territoriale d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation	11

PROJET

1. L'élaboration du Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

1.1 Une démarche portée par trois collectivités de la Charente

Dans un monde confronté à de nombreuses transitions (énergétique, écologique, environnementale, numérique, démographique, etc.), la capacité d'un territoire à assurer son développement économique, à améliorer sa compétitivité et à innover dans tous les domaines, dépend fortement des compétences de citoyens bien formés et ainsi de son capital humain, de la richesse de son potentiel scientifique, et de la capacité des acteurs à collaborer. Ces aspects sont d'autant plus prégnants que les actions des pouvoirs publics s'inscrivent dans les principes de la société de la connaissance, déclinées dans la stratégie Europe 2020 en faveur de la croissance et de l'emploi, qui vise à mettre en place à l'échelle européenne les conditions d'une croissance intelligente, durable et inclusive. En d'autres termes, il est attendu des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche qu'ils éclairent les enjeux sociétaux du XIX^{ème} siècle et participent à la construction des solutions à déployer pour les relever.

Conscientes de ces enjeux, les collectivités (essentiellement les Régions et les Agglomérations) contribuent depuis de nombreuses années au développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Dès les années 2000, nombreuses furent celles ayant défini et structuré leur politique de soutien à travers l'élaboration d'un schéma territorial (régional ou local) de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Il s'est agi pour les collectivités d'un choix politique majeur, celui de faire valoir, en concertation étroite avec leurs partenaires scientifiques et universitaires, les besoins et les ambitions d'un territoire, d'apporter des contributions financières importantes sur des projets nécessaires au développement et au rayonnement de ce territoire. Prenant en compte ces dynamiques, les dernières évolutions législatives ont donné un cadre à ces exercices (cf. articles L214-2 et L216-11 du code de l'éducation), notamment en vue de renforcer la cohérence des démarches menées à différentes échelles territoriales (pays / région / agglomération) et entre les différents acteurs (pouvoirs publics / opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche).

Portant un projet d'élaboration d'un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Grand Angoulême s'inscrit dans cette dynamique. Il a lancé une démarche de co-construction de ce SLESRI en début d'année 2019.

Parallèlement, le Département de la Charente a organisé la première rencontre des partenaires et acteurs de l'enseignement supérieur en Charente le 5 mars 2019. Lors de cette manifestation, il a fait part de son souhait d'élaborer « une stratégie de développement de l'enseignement supérieur ».

Au regard de ces intentions, ces deux collectivités accompagnées du GrandCognac ont engagé une démarche commune visant à établir un SLESRI à l'échelle du département et prenant en compte les dynamiques propres aux sites d'Angoulême et de Cognac.

Cette dynamique collective constitue une véritable opportunité en vue de la construction d'une stratégie partagée et coordonnée ; d'autant que certains acteurs interrogés regrettent sur ces dernières années un manque de concertation collective, ainsi que l'existence de dynamiques trop cloisonnées et/ou en silo en matière de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire charentais.

1.2 Une méthode fondée sur la concertation

Pour élaborer ce SLESRI, les trois collectivités ont fixé un cadre en termes de démarche, à savoir celui de la concertation. Par conséquent, les acteurs du territoire ont été pleinement associés à la construction de l'état des lieux et au diagnostic, ainsi qu'à la définition des orientations stratégiques et opérationnelles de ce SLESRI. Plus précisément :

- Vingt-cinq personnes ont été interrogées dans le cadre d'entretiens semi-directifs.
- Les étudiants ont été invités à répondre à une enquête Internet relative à leurs conditions d'étude et de vie (729 répondants).
- Les entreprises ont été interrogées via la mobilisation d'une enquête Internet afin d'apprécier leurs besoins en compétences issues de la formation et de la recherche (61 réponses).
- Trois ateliers thématiques ont été organisés rassemblant chacun entre seize et vingt-quatre participants.
- Une réunion de partage des orientations stratégiques et opérationnelle a été organisée.

En complément, un comité de pilotage composé des trois collectivités et de ses partenaires¹[DB1] s'est réuni à deux reprises :

- Durant la réalisation de l'état des lieux et du diagnostic afin de le valider et de faire émerger les enjeux auxquels devra répondre ce SLESRI.
- Au terme du processus de concertation en vue de valider les propositions d'orientations stratégiques et opérationnelles du présent SLESRI.

Ainsi, le SLESRI s'articule autour de huit enjeux découlant de la lecture faite par le comité de pilotage des principaux enseignements de l'état des lieux et du diagnostic (Illustration 1) et d'orientations politiques portées par les collectivités :

- Consolider, structurer et développer une offre de proximité en matière d'enseignement supérieur.
- Construire des pôles d'excellence formation-recherche-innovation attractifs.
- Améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants de la Charente.
- Faire de la Charente une terre d'entrepreneuriat étudiant.
- Développer l'action de CSTI² en Charente.
- Structurer des campus visibles et attractifs.
- Renforcer le rayonnement et l'attractivité de la Charente.
- Formaliser les principes d'un pilotage coordonné de la stratégie territoriale d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

Les trois premiers enjeux renvoient clairement aux enseignements de l'état des lieux et du diagnostic. Les quatre suivants font référence à des souhaits exprimés par les collectivités. Enfin, le dernier enjeu est inhérent à toute stratégie afin d'en assurer une mise en œuvre efficiente.

¹ Composition du comité de pilotage :

² Culture Scientifique, Technique et Industrielle.

Par ailleurs, ce SLESRI s'inscrit dans les principes promus par le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation :

- Contribuer à l'aménagement équilibré du territoire régional.
- Faire de la Charente un territoire d'innovation.
- Intégrer et initier des synergies et coopérations intrarégionales.

Illustration 1 : Principaux enseignements du diagnostic

ATOUTS

Une croissance des effectifs étudiants, portée principalement par les écoles d'art et l'IFSI

Une offre de formation riche et diversifiée

Un dynamisme en matière de développement de l'offre de formation avec notamment l'arrivée de nouveaux acteurs

La présence de formations de premier cycle universitaire favorisant l'accès à l'enseignement supérieur des bacheliers charentais

La présence de marqueurs thématiques en matière d'enseignement supérieur et/ou de recherche : image et plurimédia / ICC ; vins et spiritueux ; industrie-mécatronique

Une véritable dynamique en matière de recherche publique : présence de trois laboratoires universitaires, développement d'activités de recherche au sein des écoles du pôle image, initiative FAB@ICC

Des indicateurs d'activité de recherche privée en lien avec le poids économique du département

Des outils à disposition pour soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation (appels à projets, EUREKATECH, FAB@ICC, etc.)

Coût de la vie étudiante peu élevé

Absence de tension sur le marché de l'immobilier couplée à des projets de construction de logements étudiants

80% des répondants à l'enquête étudiante satisfaits de leur environnement d'études

Des collectivités très impliquées (GrandAngoulême, GrandCognac, Département de la Charente et Région Nouvelle-Aquitaine) et l'émergence d'une dynamique concertée

Un potentiel en matière de développement de niches à exploiter en croisant les compétences et besoins du territoire (ICC - outils pédagogiques - outils de simulation et de réalité virtuelle)

Des filières stratégiques identifiées : image, packaging, vins et spiritueux, mécatronique, industrie culturelle et créative, aéronautique/défense, usine du futur, transition écologique et énergétique

Une dynamique de requalification urbaine, notamment autour du Pôle Image Magelis, et des projets de construction, réhabilitation ou restructuration de campus

Un regain de l'emploi sur les dernières années

Le besoin d'accroître le niveau de qualification de la population jeune

Forte croissance démographique en Nouvelle-Aquitaine

Présence de la Ligne à Grande Vitesse

OPPORTUNITES

FAIBLESSES

Faible taux de poursuite des bacheliers vers l'enseignement supérieur

Une quasi-absence de formations à bac+3 dans le secteur de la production, alors que des besoins sont identifiés par les acteurs du monde socio-économique

Une faible part d'effectifs étudiants internationaux

Une offre en matière de recherche peu lisible et visible

Une spatialisation géographique des établissements d'enseignement supérieur sur Angoulême ne facilitant pas les collaborations inter-établissements

Dernières années marquées par une approche trop cloisonnée et/ou en silo en matière de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche en Charente

Près des deux-tiers des répondants à l'enquête étudiante ne souhaitent pas trouver un emploi en Charente

Des jeunes âgés de 18 à 21 ans qui quittent la Charente

Des projections démographiques peu favorables

Phénomène de métropolisation de l'enseignement supérieur et de la recherche

MENACES

2. Orientations du SLESRI

Comme indiqué précédemment, les orientations stratégiques et opérationnelles du SLESRI s'articule autour des huit enjeux retenus par le comité de pilotage.

2.1 Consolider, structurer et développer une offre de proximité en matière d'enseignement supérieur

Le territoire de la Charente est confronté à une dynamique démographique négative pour sa population jeune. Sur les dix dernières années, le taux d'évolution moyen de la population âgée de moins de 22 ans est de -0,25% pour la Charente alors qu'il se situe à +0,43% au niveau régional. En outre, les projections démographiques de l'INSEE ne font que conforter les tendances passées.

Parallèlement, il est constaté sur le plan de la qualification de la population un taux de diplômés de l'enseignement supérieur chez les 30-34 ans relativement faibles (36,1%) au regard des valeurs régionale (41,6%) et nationale (45%), ou encore de l'objectif porté par l'Etat dans le cadre de la Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur (60% à horizon 2025). Selon les acteurs du territoire, ce constat traduit une faible poursuite d'étude des bacheliers vers l'enseignement supérieur.

Enfin, en matière d'emploi, des difficultés de recrutements sont relevés par les professionnels, particulièrement pour les professions de techniciens et assimilés, d'autant plus que le marché de l'emploi du département est très dynamique sur ces deux dernières années. Dans l'ensemble, les projets de recrutement ont cru de 53% en Charente entre 2017 et 2019 (33% en Nouvelle-Aquitaine et 35% au national), et ceux des techniciens et agents de maîtrise et des ingénieurs et cadres de 75% (34% au niveau régional et 34% pour la France).

Dans ce contexte, consolider, structurer et développer une offre de proximité en matière d'enseignement supérieur doit répondre à un double objectif :

- Renforcer l'accès à l'enseignement supérieur des bacheliers de la Charente, notamment ceux confrontés à des situations de déterminismes sociaux, culturels, financiers, géographiques, etc.
- Répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises du territoire.

Répondre à l'enjeu de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur nécessite de déployer sur le territoire un bouquet de dispositifs, pour certains déjà existants. Par conséquent, il est primordial de **renforcer la mobilisation en Charente des outils de l'Etat** (issus de la politique de la ville, etc.) **et de la Région** (tel « Pass' en sup »).

En complément, le **développement sur le territoire d'une offre d'enseignement à distance, associé à la mise en place d'un accompagnement ad-hoc des étudiants**, permettrait d'enrichir les perspectives de poursuite d'études des charentais contraints de rester au domicile familial, notamment pour des raisons financières. Pour ce faire, il s'agit de s'inspirer des expérimentations menées en région concernant notamment les PACES délocalisées. En outre, deux outils pourront être mobilisés pour soutenir cet objectif et entraîner une dynamique :

- Les **appels à projets « innovations pédagogiques »** de la Région Nouvelle-Aquitaine.

- Le futur appel à projets issu du PIA3 concernant les **Campus Connectés**.

S'agissant de la problématique de l'adéquation entre l'offre et la demande de formations, le SLESRI ambitionne de s'inspirer des **démarches de GPECT** (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales) afin d'identifier les formations à implanter localement. Concrètement, il s'agira de **qualifier les besoins en formation et d'étudier l'opportunité de proposer de nouvelles formations localement**. Pour ce faire, il sera nécessaire de mener des analyses quantitatives et qualitatives sur des secteurs identifiés de manière concertée entre les opérateurs de formation et les représentants du monde socio-économique de la Charente, dans l'optique de valider l'opportunité de développer les projets. Afin d'alimenter la réflexion, ce travail peut s'appuyer sur :

- La réalisation d'études spécifiques analysant l'offre et la demande de formation en veillant aux équilibres territoriaux en matière d'offre de formation. A titre d'illustration, il est primordial de prendre en compte l'impact que pourrait avoir l'ouverture d'une formation en Charente si celle-ci est déjà implantée sur un autre site à proximité.
- L'organisation et l'animation d'ateliers par filière rassemblant les représentants du monde socio-économique et les opérateurs de formation.

Dès que les projets sont jugés pertinents, il s'agira d'identifier les partenaires académiques et d'actionner des mécanismes d'accompagnement à l'implantation des formations (soutiens matériels et financiers). Dans ce cadre, la **mise en place d'un appel à manifestation d'intérêt** auprès des acteurs locaux et régionaux (universités et écoles) constitue l'outil adéquat à mettre en place, d'autant qu'il répond aux souhaits exprimés par les opérateurs de l'enseignement supérieur, à savoir :

- Proposer une procédure transparente en matière de soutien au développement de l'offre de formation.
- Favoriser les synergies entre acteurs pour répondre aux attentes du territoire.

2.2 Construire des pôles d'excellence formation-recherche-innovation attractifs

Portées par la volonté de soutenir le développement économique de leur territoire à partir d'avantages comparatifs, les collectivités attendent d'un SLESRI qu'il puisse renforcer la contribution de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'émergence et la consolidation de démarches de type « clusters » sur des filières stratégiques, génératrices de rayonnement, d'attractivité, d'innovation et de création d'emplois.

Face à cet enjeu, la Charente dispose de marqueurs territoriaux forts et historiques au regard de son offre de formation, des dynamiques de recherche déployées et/ou de son tissu économique :

- La dynamique de cluster la plus aboutie à l'échelle de la Charente concerne probablement la filière Image, composée à la fois d'acteurs académiques et d'entreprises localisés en Charente et fédérés au sein du Pôle Image Magelis. En outre, l'installation du FAB@ICC en Charente permet d'élargir le spectre d'intervention aux industries culturelles et créatives.
- L'activité viticole présente un terreau fertile au développement des collaborations entre le monde académique et le monde socio-économique. Ce secteur de poids en

Charente, tant en termes d'emplois que d'activité notamment à l'export, peut s'appuyer sur une dynamique de structuration de l'offre de formation autour de la création de l'École Européenne des Spiritueux.

- La filière packaging fait partie des trois filières les plus structurées en Charente. Elle bénéficie à la fois de la présence d'établissements de formation et d'entreprises rassemblées au sein de l'association Atlanpack, pôle de compétences régional de référence dans le domaine de l'emballage en France.
- La filière mécatronique bénéficie à la fois du potentiel industriel du territoire avec la présence de Nidec – Leroy-Somer, Schneider Electric ou encore Naval Group, et d'acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche que sont le IUT d'Angoulême, CNAM, le CESI, ainsi que les instituts Pprime et XLIM.

En outre, à la lecture des stratégies de développement économique des collectivités, les secteurs, filières et/ou thématiques stratégiques pour le territoire s'étoffent. En effet, se rajoutent les industries culturelles et créatives (en lien avec la filière image), l'usine du futur, la transition écologique et énergétique, l'aéronautique et la défense, le numérique, et enfin l'agriculture.

Force est de constater, même si aucune étude spécifique n'a été menée, que ces filières stratégiques sont plus ou moins matures pour pouvoir déployer des démarches d'excellence formation-recherche-innovation en Charente, et que leur impact territorial ne serait pas homogène. A titre d'illustration, la filière image bénéficie à la fois d'une offre de formation importante, de dynamiques de recherche, d'un tissu économique dense, de projets de création d'entreprise, et d'un acteur structurant à savoir le Pôle Image Magelis ; alors que celle de la transition énergétique renvoie davantage à l'existence d'un projet d'expérimentation en termes de stockage de l'énergie.

De plus, d'autres positionnements stratégiques pourraient émerger en couplant les atouts de certaines filières stratégiques, à savoir notamment celle de l'image avec celle de l'usine du futur, pour déployer un centre de compétences autour du développement d'outils de réalité virtuelle et de réalité augmentée au service de la simulation (démonstration client), de l'assistance sur les chaînes de montage ou encore de la maintenance industrielle.

Du fait de cette variété de secteurs/filières/thématiques et de l'absence d'une analyse de leur potentiel en matière de démarche formation-recherche-innovation, il est primordial de **mener un travail d'intelligence territoriale**. Ce dernier est d'autant plus important qu'il permettra de favoriser la captation de financements extérieurs pour la mise en œuvre de ces démarches formation-recherche-innovation.

En d'autres termes, il s'agit de mettre en place le processus suivant :

1. Analyser chacun des secteurs/filières/thématiques afin d'identifier leurs enjeux propres, les besoins associés et les avantages comparatifs de la Charente au regard des dynamiques régionales, nationales, voire européennes et internationales lui permettant de faire valoir ses spécificités.
2. Définir un plan d'action permettant de consolider ces filières en matière de formation, de recherche, de dynamiques partenariales, etc., et ainsi de combler d'éventuels manques au regard d'une chaîne de valeur.
3. Identifier et capter les financements extérieurs permettant de soutenir la mise en œuvre de ce plan d'action.

Dans ce cadre, la Technopole Eurekatech a un rôle majeur à jouer en termes d'identification des domaines prioritaires, de développement de synergies entre les acteurs et d'accompagnement à l'ingénierie de projets.

2.3 Améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants de la Charente

Améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants constitue un enjeu commun à tous les SLESRI. Cet enjeu renvoie à une multitude de sujets : les équipements d'étude (bibliothèque, espaces de travail), le logement, la restauration, la santé, l'accompagnement social, le sport, la culture, les transports, etc.

Le site d'Angoulême dispose de nombreux acteurs (dont le CIJ et le SCCUC) et d'une grande variété d'actions en matière culturelle, sportive, de soutien au parcours de formation, etc. En outre, un effort de structuration de partenariats entre établissements au sein du SCCUC est en cours pour permettre à l'ensemble des étudiants de l'agglomération d'accéder aux « mêmes avantages ». Enfin, sur le plan des infrastructures, des projets de résidences étudiantes et de bibliothèques sont en cours de déploiement. A l'échelle du site de Cognac, des dynamiques sont à l'œuvre notamment au niveau des infrastructures autour du centre universitaire et dans le domaine du logement étudiant.

Pour autant, des axes d'amélioration ont été identifiés dans le cadre de l'enquête menée auprès des étudiants et de l'atelier sur les conditions d'étude et de vie des étudiants. Ceux-ci concernent prioritairement :

- L'accès aux soins.
- L'existence d'un lieu facilitant les rencontres et les échanges entre étudiants, ainsi que l'accès à certains services (informations culturelles, orientation, prévention santé, etc.).
- L'amélioration de la qualité de l'offre de logement.

A l'aune de ces éléments, le SLESRI a vocation à :

- **Développer la coordination et les partenariats entre acteurs de la vie étudiante** afin d'éviter autant que possible les actions cloisonnées.
- **Renforcer la visibilité des actions** par la mobilisation de l'ensemble des outils de communication existants et en s'appuyant sur les têtes de réseaux (BDE et autres associations étudiantes).
- Répondre à certains besoins spécifiques des étudiants :
 - o **Développer une offre « santé-social » à destination des étudiants en mobilisant les dispositifs de droit commun.**
 - o **Implanter un équipement de type Maison des étudiants.**
 - o **Mettre en place une charte du logement étudiant afin de lutter contre l'habitat insalubre.**

Enfin, il s'agira tout au long de la vie de ce schéma local de rester à l'écoute des étudiants en pérennisant la diffusion d'une enquête Internet annuelle et l'organisation d'un atelier de concertation.

2.4 Faire de la Charente une terre d'entrepreneuriat étudiant

En matière d'entrepreneuriat, divers dispositifs sont déployés sur le territoire (principalement angoumois) dans une logique de continuum de l'initiation à la culture entrepreneuriale³ à l'accompagnement de projets⁴, en passant par la révélation de projets⁵. Fortes de ces dispositifs, de la présence de la Technopole Eurekatech et du développement de l'appétence des étudiants pour l'entrepreneuriat, les collectivités souhaitent accroître le nombre de projets de créations d'entreprises issus de la communauté étudiante.

Pour ce faire, il s'agit de **structurer davantage la politique de soutien à l'entrepreneuriat à destination du public étudiant** en :

- **Valorisant les dispositifs existants auprès de cette cible**, et en y associant l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur.
- **Développant une offre complète d'accompagnement des porteurs de projets étudiants.**
- **Coordonnant les actions des acteurs** intervenant sur ce champ.

2.5 Développer l'action de CSTI en Charente

Portant, dans le cadre de son SRESRI, l'ambition d'aider les citoyens à mieux appréhender la science, ses applications et leurs impacts sur la Société, la Région Nouvelle-Aquitaine souhaite que l'ensemble du territoire régional puisse bénéficier des actions de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI). A ce titre, elle finance un appel à projets annuel dont la coordination et la gestion est assurée par les quatre centres de culture scientifique, technique et industrielle de Nouvelle-Aquitaine.

S'il est relevé un certain dynamisme en matière d'actions de CSTI sur le territoire charentais, force est de constater une faible mobilisation de cet outil régional ou encore une approche très cloisonnée des initiatives menées. Aussi, en vue de donner une plus grande ampleur aux actions locales et d'optimiser leur impact, mais également de contribuer aux démarches de territorialisation des actions régionales de CSTI, il est question de **renforcer les synergies entre acteurs, les complémentarités des actions et la captation de financements extérieurs** en s'appuyant notamment sur le réseaux régional des CCSTI.

En complément, le schéma local porte le souhait de **développer des actions structurantes en matière de CSTI à l'échelle départementale avec le concours des CCSTI, afin d'éclairer les enjeux économiques et sociaux de la Charente et de promouvoir les champs de compétences locales (image, industrie, etc.)**. Ces actions auront pour principal objectif de faire émerger des vocations au sein des nouvelles générations.

³ Go&cie, Programme option Start-up.

⁴ Pépite, programme d'incubation, CréaJeunes, feuille de route start-up de la Région.

⁵ Start-up week-end, programme AYCH, CréaLAB.

2.6 Structurer des campus visibles et attractifs

Que ce soit à Angoulême ou à Cognac, certains projets de réhabilitation, de construction et/ou de restructuration de campus sont en cours de réalisation (Université des spiritueux à Cognac), de déploiement (Campus de l'Image) ou de définition (Campus de l'Ile d'Espagnac) ; avec pour objectifs d'affirmer des identités fortes, d'accroître les effectifs étudiants ou encore d'améliorer les conditions d'accueil de ces derniers.

Sur d'autres campus, à l'image du Campus des Valois, des réflexions sont en cours pour améliorer l'accessibilité du site aux étudiants ou encore pour y localiser des équipements de type résidence étudiante.

Enfin, des établissements de formation ou des collectivités portent des projets de création de nouvelles formations, avec parfois l'implantation de nouveaux établissements.

Ces dynamiques, couplées à l'objectif de développer l'enseignement supérieur en Charente, devraient générer un accroissement des effectifs étudiants. Aussi, il paraît primordial de mettre en regard cette prévision à la hausse avec la capacité d'accueil des établissements et des services à proposer sur les différents campus.

En d'autres termes, le schéma local vise à assurer une mise en œuvre effective et efficiente des projets de développement. Cela suppose de mener une réflexion globale de type « **schéma directeur immobilier et d'aménagement** » permettant de :

- **Partager en amont les trajectoires de développement des établissements**, afin de disposer d'une vision prospective du potentiel étudiant à court et moyen termes et des besoins associés en termes d'infrastructures et d'offre de services, mais également des projets en matière de formation continue, de recherche et/ou de transfert de technologie, d'entrepreneuriat étudiant, etc.
- **Travailler de manière concertée l'ingénierie de ces projets**, notamment sur le plan financier afin de mobiliser au mieux les dispositifs issus des outils programmatiques.

2.7 Renforcer le rayonnement et l'attractivité de la Charente

L'ensemble des actions proposées dans le cadre de ce schéma local contribueront à renforcer l'attractivité de la Charente en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

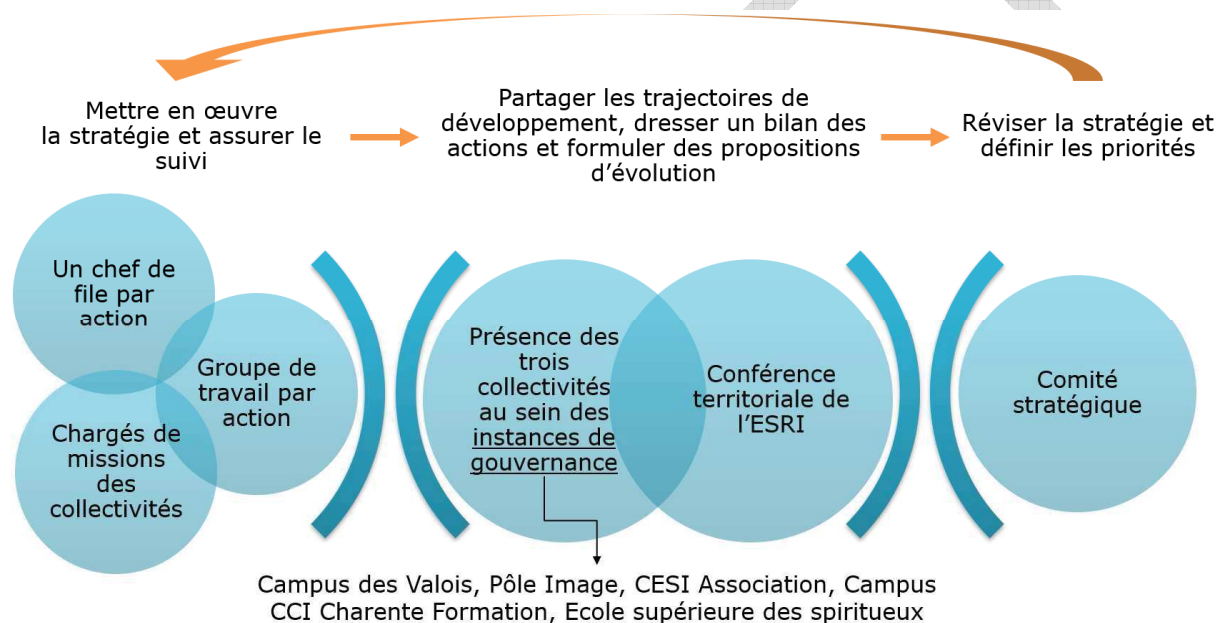
En complément, il s'agit de travailler le « faire-savoir » et ainsi la notion de rayonnement. Cela nécessite de travailler de manière coordonnée à l'échelle de la Charente, c'est-à-dire avec l'ensemble des acteurs du système territorial d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, afin de **définir et déployer une stratégie de marketing territorial** capable de promouvoir les atouts de la Charente selon les cibles visées (futurs bacheliers charentais, étudiants potentiels en provenance d'autres territoires, enseignants-chercheurs, entreprises, entrepreneurs, partenaires institutionnels, etc.).

2.8 Formaliser les principes d'un pilotage coordonné de la stratégie territoriale d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation

Enfin, comme indiqué en préambule de cette stratégie, la démarche d'élaboration d'un SLESRI impliquant GrandAngoulême, GrandCognac et le Département de la Charente constitue une réelle opportunité pour pérenniser la mise en place d'un dispositif de pilotage stratégique coordonné et concerté ; mettant ainsi un terme aux projets développés de manière cloisonnée.

A travers l'adoption de principes de mise en œuvre, de suivi et de pilotage du SLESRI, l'objectif est de nourrir un partenariat de confiance entre les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et les pouvoirs publics.

Illustration 2 : Schéma de mise en œuvre, suivi et pilotage du SLESRI



La **mise en œuvre et le suivi** du SLESRI s'appuieront sur :

- La définition de **fiches actions** (en cours de rédaction).
- L'identification d'un **chef de file** par action et en cas de besoin la mise en place d'un **groupe de travail** par action pour assurer la dynamique de mise en œuvre.
- Le travail de coordination et d'animation des acteurs assuré par les **chargés de mission des trois collectivités**.
- La mise en place d'un **tableau de bord** structuré autour d'indicateurs de réalisation et de résultats des actions menées.

En complément, il s'agit de **créer les conditions d'un partage des stratégies des acteurs**. Pour ce faire, et dans la mesure où aucune instance de gouvernance présente

sur le territoire⁶ ne fédère l'ensemble des acteurs sur le périmètre du SLESRI, il est proposé de **permettre aux trois collectivités de dialoguer avec chacune des instances de gouvernance des établissements** dans le cadre d'un temps dédié.

Par ailleurs, l'instauration d'une **conférence territoriale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**, réunissant l'ensemble des acteurs du territoire une fois par an permettra de :

- Formaliser le bilan des actions menées dans le cadre du SLESRI.
- Partager les stratégies des acteurs.
- Adresser au comité stratégique des propositions d'évolution du SLESRI et de priorisation d'actions à mener.

Enfin, un **comité stratégique** rassemblant les décideurs en matière de politique d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, sera chargé de :

- Valider le bilan des actions menées dans le cadre du SLESRI.
- Revisiter si besoin les orientations stratégiques.
- Etablir la liste des actions prioritaires à mener sur les douze prochains mois.

⁶ Campus des Valois, Pôle Image, CESI association, Campus CCI Charente Formation, Ecole supérieure des spiritueux.